

## Vidéo 6 Les MA et les ME

Nous avons défini les modes d'action. Passons maintenant à leurs propriétés, dont la connaissance vous permettra de trouver ceux qui sont les plus adaptés à votre mission.

La conception des modes d'action demande à la fois un effort d'imagination mais aussi de réalisme et de cohérence.

Les modes d'action ami, abrégés en MA, doivent viser à la réalisation de l'effet majeur et être compatibles avec les limites fixées par l'autorité d'emploi.

Les modes d'action de l'adversaire, abrégés en ME le E représentant le terme ennemi, visent à vous empêcher de remplir votre mission. Ils doivent être cohérents avec le but, la doctrine, les capacités de l'adversaire. Par exemple, un malfaiteur en fuite ne va pas chercher volontairement la confrontation avec les forces de l'ordre, mais plutôt à s'exfiltrer du périmètre où il a été localisé (on parle de ME mobile furtif) ou au contraire se cacher en attendant la levée du dispositif (on parle alors de ME statique camouflé).

MA et ME doivent être élaborés de façon indépendante afin que le processus de confrontation venant par la suite ne soit pas biaisé. Pour établir les ME, il faut se mettre temporairement dans la peau de l'adversaire et s'approprier ses objectifs supposés.

En général, il en existe 2 MA et ME bien différenciés que l'on peut caractériser par une idée force ou un croquis. Pousser chaque mode d'action, ami ou ennemi, jusqu'à la caricature est un bon moyen de vérifier qu'ils sont différenciés.

### **La confrontation des MA/ME**

Il importe d'évaluer objectivement chacun de vos MA pour en déterminer les forces et les faiblesses par rapport à chacun des ME. La solution du tableau à double entrée apparaît la plus efficace. Il sert à répertorier succinctement les avantages, les inconvénients et finalement le niveau de risque d'échec de la mission pour chaque MA.

Cette étape vous permet de les classer et de les présenter de façon argumentée au décideur pour qu'il puisse en retenir un.